

SOS Biodiversité: Attention aux espèces exotiques!

Naturilonline.fr

Escargot d'Afrique, cochenille rose? Qu'en ont en commun ces espèces? Le fait que ces dernières années, les spécialistes ont identifié la première source de ces nuisibles de culture de l'île dans des valises de voyageurs.

Les plantes et les animaux exotiques peuvent devenir une menace pour les espèces animales et végétales locales au point de provoquer leur extinction (disparition définitive)

De plus, les végétaux importés peuvent véhiculer des nuisibles ou parasites nocifs pour les cultures locales.

Deux cas locaux de plantes invasives



"La situation se dégrade de plus en plus" regrette ce pêcheur saléen debout depuis plusieurs heures sur les bords de la rivière Lafayette envahie par les jacinthes d'eau.

"Auparavant, se rappelle-t-il, ici, on pouvait prendre facilement des poissons de plusieurs kilos".

La jacinthe d'eau est une plante qui, déplacée de son milieu initial par l'homme a envahi de nombreux continents. Elle est responsable de catastrophes sociales et écologiques. De croissance fulgurante, cette plante aquatique absorbe l'oxygène dissous de l'eau causant l'asphyxie des poissons présents. En cas de fortes pluies, elle aggrave les conséquences des inondations des terres habitées en obstruant les voies d'écoulement de l'eau.



La liane corail ou liane antigone a été également importée pour ses qualités ornementales.

Sur la photo, ses vrilles importantes lui ont permis de grimper sur l'ensemble d'un flamboyant rouge au point de l'étouffer totalement le privant de la lumière.

Contrôlés sanitaire, les végétaux importés ne présentent plus de danger.



Ignames importés: des contrôles visuel, puis au laboratoire sont réalisés afin de vérifier l'absence de parasites, nuisibles ou virus qui pourraient décimer les cultures locales.(crédit photo : Service de la Protection des Végétaux)

En tant que particulier, il est inutile de ramener des bouquets de fleurs ou autre souvenir de vacances, ils seront systématiquement détruits par les agents des services de la Protection des Végétaux.

Si vous envisager de rapporter des plantes ou autres, renseignez vous au préalable auprès des Services de la Protection des Végétaux (SPV).

Qu'est ce que le PV04 : C'est le nom du rapport d'inspection à remplir au service de la Protection des Végétaux avant l'importation de végétaux frais.

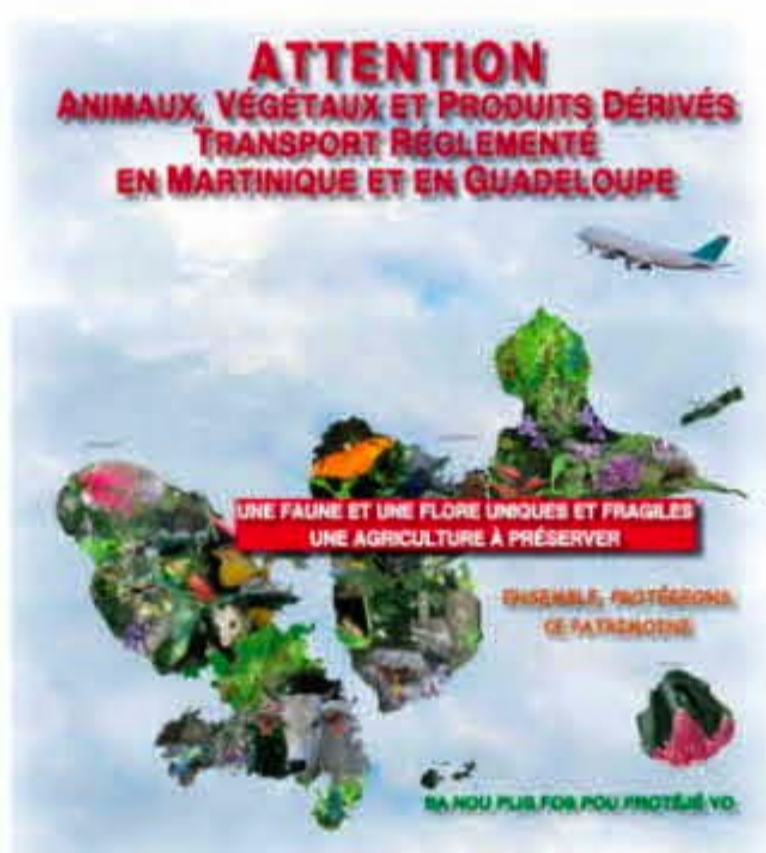
Il doit être accompagné de l'original du certificat phytosanitaire délivré par le pays exportateur.

[arrêté préfectoral interdisant l'importation de végétaux par les particuliers](#)

Une démarche identique pour les animaux.

Avant d'arriver, il convient de se renseigner sur le statut de l'animal. En effet la convention CITES réglemente la circulation des espèces protégées. Dans certains cas, l'animal peut constituer un danger pour l'écosystème. Libre, un animal relâché risque de déséquilibrer l'écosystème.

La Direction des Services Vétérinaires rappelle qu'il est interdit d'abandonner un animal ou de relâcher dans la nature un animal non domestique.



D'après l'affiche de la campagne d'information des touristes et voyageurs.

Pour les générations futures et pour la diversité des espèces dont nous déterminons l'avenir, sauvagardons le patrimoine naturel local!

Où se renseigner?

Végétaux et les produits végétaux

Services de la Protection des Végétaux, division des organisme nuisibles

PEC (Point d'Entrée Communautaire) Aéroport : 0596 51 82 14

PEC Port : 0596 73 02 45

Animaux domestiques et produits animaux :

Direction de l'Agriculture et de la Forêt. Direction des Services Vétérinaires

tél :0596 64 89 64

mail : dsv972@agriculture.gouv.fr

Faune et la flore sauvage :

DIREN et ONCFS

tél : 0596 70 41 42

mail : diren@martinique.ecologie.gouv

Pour aller plus loin :

Réglementation européenne : directive 2000/29, du Conseil du 8 mai 2000 concernant les mesures de protection contre l'introduction dans la Communauté d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux et contre leur propagation à l'intérieur de la Communauté.

Arrêté du 3 septembre 1990 relatif au contrôle sanitaire des végétaux et produits végétaux (texte réglementaire spécifique DOM)

[site du Comité français de l'Union Mondiale pour la Nature](#), rubrique Programme, Espèces exotiques envahissantes : une nouvelle initiative pour l'outre-mer.

Site du Conservatoire Botanique des Antilles Françaises (antenne de la Martinique):

<http://www.cbaf-martinique.com/conservatoire.php>

Remerciements:

Service de la Protection des Végétaux, Direction des Services Vétérinaires, DIREN et ONCFS

Naturilonline.fr